

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

**Compte-Rendu du
Conseil Municipal du 18 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le 18 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 11 Juin s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.

Etaient présents : COMYN Jean-Paul, SAUVAGE Joël, ZOCCALI Claudine, BOITTIAUX Daniel, HOUREZ Pauline, MORTREUX Jean-Marc, KERN Claudine, SANS Patrick, HOUREZ Dominique, BAJEART Christine, NICODEME Hervé, LASSELIN Marie-Jeanne, FLOUQUET Jacqueline, PAQUE Marie-Cécile, SCHERER Murielle, DAMIEN Jean-Marc, DUDKOWIAK Claudine, CHOQUET Jean-Pierre, LECOMTE Hugues, FILMOTTE Mathieu, BARBIEUX Julien, BASSEZ Michel, VALIN Jean-Christophe, DEPRET Annabelle, PASEK Florent, LAUDE Michel

Excusés ayant donné procuration :

APRILE Corinne à BASSEZ Michel

Secrétaire de séance : NICODEME Hervé

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- 1- COMPTE DE GESTION 2019
- 2- COMPTE ADMINISTRATIF 2019
- 3- AFFECTATION DES RESULTATS 2019
- 4- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020
- 5- BUDGET PRIMITIF 2020
- 6- ADHESION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF VILLES INTERNET
- 7- FONDS DE SOLIDARITE LOCAL
- 8- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- 9- PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19
- 10- TABLEAU D'AVANCEMENT EFFECTIF COMMUNAL - CREATION DE POSTE

DIVERS

11- AVIS SUR LE PROJET DE SAGE SCARPE-AVAL

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

QUESTIONS DIVERSES

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux. Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur Hervé NICODEME est nommé Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de retirer de l'ordre du jour le projet de délibération n°7 relatif au Fonds de solidarité en faveur des commerçants et artisans de la Ville.

A la question de Madame DEPRET, il est précisé que ce projet sera de nouveau soumis à l'étude afin d'établir les conditions d'octroi de ce fonds (critères, grille...).

L'Assemblée accepte à l'Unanimité le report de ce point.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de formuler ses observations quant au procès-verbal de la séance du 04 Juin 2020.

Madame DEPRET sollicite que soient portées certaines rectifications concernant :

- Page 3 au point 2 : Monsieur le Maire « demande » au Groupe Ensemble pour Hérin à remplacer par « exige »
- Au point n°5 : souhaite que soit mentionné que le Groupe Ensemble pour Hérin a proposé des candidats aux syndicats intercommunaux afin de répondre à la demande de Monsieur le Maire pour pouvoir travailler ensemble.
- Page 17 : Utilisation de mots de même famille dans une même phrase : vente et vendu.

Le Procès-verbal est adopté à l'Unanimité.

FINANCES

Sont soumis à l'adoption par le Conseil Municipal :

1- COMPTE DE GESTION 2019

Adopté à l'Unanimité

2- COMPTE ADMINISTRATIF 2019

La présidence de l'Assemblée est laissée à Monsieur SAUVAGE pour le vote du Compte Administratif :

Présents : 25

Votants : 26

Adopté à l'Unanimité

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'Assemblée au point 3

Présents : 26

Votants : 27

3- AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Adopté à l'Unanimité

4- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020

L'Assemblée décide à l'Unanimité de maintenir et fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition Communaux pour l'année 2020 :

- Taxe d'habitation : 26.10 %
- Foncier bâti : 26.85 %
- Foncier non bâti : 105.88 %

5- BUDGET PRIMITIF 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de Budget Primitif 2020 qui s'équilibre de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement 3 516 631 .67 €
- Section Investissement 1 645 346 .74 €
- Total du Budget 5 161 978.42 €

Le Conseil Municipal procède au vote, comme suit:

Contre : 5 - Groupe « Ensemble pour Hérin » (BASSEZ M. + Procuration Mme APRILE, DEPRET A., VALIN J-C., PASEK.F.)

Pour : 22

6- ADHESION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF VILLES INTERNET

Afin de permettre à la Commune d'obtenir des conseils et un encadrement plus pointu en matière de « numérique », Il est proposé à l'Assemblée d'adhérer au dispositif « Villes Internet ».

Le Conseil Municipal procède au vote, comme suit:

Pour : 26

Ne participe pas au vote : 1 - Monsieur FILMOTTE

7- FONDS DE SOLIDARITE LOCAL

Délibération retirée de l'ordre du jour.

8- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'Assemblée se prononce sur les diverses demandes de subvention étudiées en Commission de Finances du 9 Juin 2020, comme suit :

DESIGNATION DE L'ASSOCIATION	Subvention 2020 dont participation vin d'honneur de 40 €		Nombre de voix
ARTICLE 6574 DU BP 2020			
Activités Physiques d'entretien	435,00	435,00	NPPV*: FLOUQUET J. / Pour : 26
Amicale des anciens sapeurs pompiers	700,00	700,00	NPPV : MORTREUX J-M Pour : 26
Amicale du personnel communal	800,00	800,00	Unanimité
Association des Amis des Ecoles d'HERIN	200,00	200,00	NPPV: ZOCCALI C., SCHERER M., FILMOTTE M. BARBIEUX J. / Pour : 23
CAPER	306,00	306,00	NPPV : KERN C. Pour: 26
Chasse, Détente et Pêche	195,00	195,00	NPPV : FILMOTTE M. Pour: 25 / Contre : 1 (PASEK F.)
Coopérative école F. J. Curie	1 000,00	1000,00	Unanimité
Coopérative école G. Péri	1 000,00	1000,00	Unanimité
Coopérative Ecole Mixte	1310,00	1 310,00	Unanimité
Femmes Solidaires	630,00	630,00	Unanimité
FNACA	415,00	415,00	Unanimité
Hérin's Eagles Country	265,00	265,00	Unanimité
Hérin USTT	648,00	648,00	Unanimité
Les amis de la pétanque Hérinoise	500,00	500,00	NPPV : VALIN J-C Pour : 26
Les Flammes Hérinoises	800,00	800,00	NPPV : KERN C. Pour : 26

Les p'tits poucets	200,00	200,00	NPPV : FILMOTTE M., SAUVAGE J.
			Pour : 25
Société de Chasse "Les Montagnes"	190,00	190,00	Pour : 25
			Contre : 2 (PASEK F., DEPRET A.)
Société de Chasse d'Hérin	325,00	325,00	Pour : 25
			Contre : 2 (PASEK F., DEPRET A.)
Team Link and Ride Hérin	190,00	190,00	Unanimité
Total		10 109,00	
Budget		29 000,00	
Reste		18 891,00	
ARTICLE 657362 DU BP 2020			
Subvention au CCAS		85 000,00	Unanimité

NPPV* / Ne prend (prennent) pas part au vote

9- PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

10- TABLEAU D'AVANCEMENT EFFECTIF COMMUNAL - CREATION DE POSTE

Il est proposé à l'assemblée, la création de :

➤ 1 emploi PERMANENT d'Animateur territorial à 35h00 à compter du 01/07/2020

et la suppression de :

➤ 1 emploi PERMANENT d'Adjoint d'animation principal 2eme classe à compter de la nomination de l'agent dans son nouveau grade.

Le Conseil Municipal procède au vote, comme suit:

Pour : 18

Abstentions : 9 - KERN C., HOUREZ D., BAJEART C., NICODEME H., LASSELIN M-J., PAQUE M-C., DAMIEN J-M., DUDKOWIAK C., CHOQUET J-P.

DIVERS

11- AVIS SUR LE PROJET DE SAGE SCARPE-AVAL

Il est demandé à l'Assemblée d'émettre son avis sur le projet de SAGE Scarpe-Aval révisé.

Le Conseil Municipal procède au vote, comme suit:

Pour : 22

Abstentions : 5 - Groupe « Ensemble pour Hérin » (BASSEZ M. + Procuration
Mme APRILE, DEPRET A., VALIN J-C., PASEK.F.)

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est présenté au Conseil Municipal le compte rendu de la commission suivante :

- Finances du 9 Juin 2020.

Madame Pauline HOUREZ demande qu'une rectification soit portée au Compte-rendu concernant le point relatif au tableau d'avancement ; remplacer le mot « contre » par « demande de report de ce point ».

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le secrétaire de séance,

Hervé NICODEME



Le Maire,

Jean-Paul COMYN